

agde

Archipel de vie

Chronique Municipale
Le contenu de ces deux pages est de la responsabilité du Service communication de la Mairie d'Agde. Pour tous renseignements ou réclamations, téléphonez au 04 67 94 62 10

Le point sur...

► Réunion publique autour du Projet de Ville "Agde ambition 2020"

Plus d'un millier d'Agathois avait fait le déplacement



Quel sera le visage d'Agde à l'horizon 2020 ? C'est pour connaître la réponse à cette question que les Agathois se sont rendus en masse à la réunion publique organisée ce 25 novembre au Palais des Congrès du Cap d'Agde. En masse car la salle Saint-Saëns n'a pas suffi à les accueillir et nombreux ont été ceux à assister à la retransmission proposée en salle Mozart ainsi qu'en salle de la Fresque, où deux écrans leur ont permis de suivre en direct l'exposé du Député-Maire Gilles D'Ettore, entouré pour l'occasion de la quasi-totalité de l'équipe municipale. La soirée a commencé par la projection d'un film retraçant les 10 années d'action de la Municipalité. Histoire de rappeler les premiers éléments du "puzzle qui vient peu à peu dessiner le visage qu'aura Agde en 2020", a précisé le Député-Maire en prenant la parole. Pour autant, cette projection sur les 10 années à venir est "au cœur de nos réflexions depuis déjà deux-trois ans". Résultat : un projet qui porte une réelle ambition pour notre cité et qui se décline, ainsi que l'a ensuite présenté Gilles D'Ettore pendant près d'une heure, selon six grandes thématiques : la rayonnante, la convoitée, la naturelle, la culturelle, la solidaire et la compétitive.

Agde la rayonnante

Si "Agde a évolué avec son temps", passant de 8 000 à 25 000 habitants permanents, elle se doit aujourd'hui d'affirmer sa nouvelle dimension en rayonnant au-delà de ses seules limites géographiques. Aujourd'hui ville centre de l'Agglomération **Hérault** Méditerranée, pôle majeur du territoire d'équilibre en devenir que forme le triangle Agde-Sète-Pézenas autour du Bassin de Thau, capitale touristique incontestée du Languedoc-Roussillon avec ses 175 millions de nuitées, elle a, comme l'a expliqué le Député-Maire "un rôle à jouer au cœur de cette région. Georges Frêche, en son temps, était venu l'affirmer. La venue du Président de la République le 26 juillet dernier pour y parler du tourisme est également une reconnaissance forte faite à notre ville". La construction du Centre Aquatique de l'Archipel sur Agde, "qui a déjà accueilli 10 000 personnes en un mois", atteste également de ce rôle pivot que doit jouer la cité. Et pour pouvoir continuer de le jouer, la Municipalité mise sur "le renforcement de cette centralité intercommunale via l'installation de nouveaux équipements notamment la constitution d'une véritable cité administrative autour de l'Hôtel de Ville Mirabel, comprenant le CCAS, la Maison de la Justice et du Droit, le Commissariat, le Pôle Emploi et demain, pourquoi pas, une partie des services de la future Agglomération". D'ores et déjà dotée d'un Pôle Santé performant, "qui a une double vocation, à la fois en lien avec le quotidien des Agathois et les attentes de nos touristes", Agde souhaite, demain, se tourner aussi vers "un dispositif d'enseignement valorisé" autour d'un troisième cycle universitaire qui pourrait prendre place, par exemple, sur le site de la Méditerranéenne.

Agde la convoitée

Pour autant, la ville souhaite “demeurer une ville moyenne sur le plan démographique, ne dépassant pas les 30 000 habitants permanents à l’horizon 2025 et ce, afin de préserver ce cadre de vie qui la rend si convoitée”. Ce qui passe par le respect des trois principes édictés en 2004 : valorisation de la trame verte et de la trame bleue avec une limitation de l’extension urbaine ; affirmation des identités bien distinctes de ses trois pôles et renforcement de la cohésion territoriale par l’aménagement d’un espace central dédié aux loisirs”, espace où se trouve désormais le Centre Aquatique. Comme l’a précisé le Député-Maire, “notre croissance démographique annuelle moyenne est d’environ 1 % par an, ce qui correspond à quelque 5 000 nouveaux habitants d’ici 2025, dont 3 000 résideront sur les quartiers des Cayrets et du Capicol tandis que les 2 000 restant se répartiront entre le Grau d’Agde-la Tamarissière et le Cap, au niveau de Malfato”.

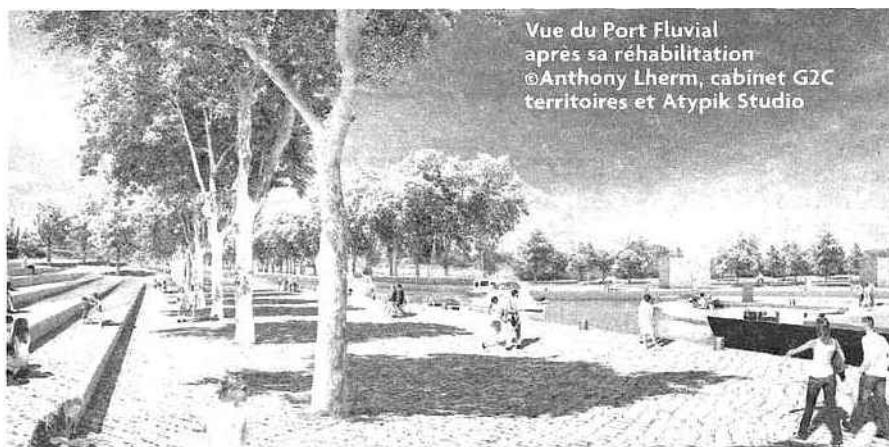
Et pour chaque quartier, des objectifs se dessinent. Ainsi, s’agissant du Cœur de Ville, le but est d’affirmer une “centralité élargie”, ce qui passe notamment par “la valorisation de la Promenade”, laquelle doit faire le lien entre le cœur historique et les faubourgs 19^{ème}. Le deuxième gros chantier est celui de “la valorisation des quais de l’Hérault”, avec “l’aménagement d’une passerelle piétonne en direction de Belle Isle, la création d’un cheminement piétonnier entre le Moulin des Evêques et les quais menant à la Marine et la réhabilitation de la place donnant sur la Belle Agathoise et le futur Office de Tourisme”.

Du côté des Cayrets, la volonté est de réorienter les principes d’aménagement “fruits du précédent POS qui datait de 1999 et privilégiait les immeubles collectifs” a rappelé le Député-Maire. Là, le choix est celui d’un quartier plus équilibré avec davantage de résidences individuelles, des espaces embellis (via notamment l’aménagement de quatre squares) et une meilleure connexion du quartier avec le reste de la ville.

Au Grau d’Agde, l’ambition est de “préserver la qualité de vie” qui fait toute la singularité de ce quartier centenaire. Ce qui passe par des “services publics de qualité” A cette fin, une



Maison des Services Publics ouvrira l'année prochaine ses portes en face de l'église ; quant à la promenade du Front de Mer, elle sera "totalement repensée". Le plan en est d'ailleurs "aujourd'hui au stade de l'étude" a précisé le Député-Maire. Enfin, au Cap d'Agde, le dernier quartier à être aménagé sera le secteur de Malfato. Ce dernier a vocation à être "ancré dans son paysage naturel". Le Député-Maire l'a redit à cette occasion, "le but est de ne pas dépasser, sur la station, plus de 15 % de résidences principales". Avec les 750 logements prévus, ce sera le cas. L'idée est aussi de participer à la préservation de la fameuse trame verte. Ce nouveau quartier sera raccordé par la nouvelle route de Rochelongue, qui devrait voir le jour en 2012 et "peut-être une nouvelle sortie de la voie rapide. La question est en cours de réflexion au Conseil Général". Et le Député-Maire d'enchaîner sur la question



des voies de circulation, soulignant notamment que “le rythme de réfection va passer en 2012 de 4 à 5 km par an” soit “50 km réaménagés d’ici 2020” et que le passage à niveau de l’avenue Raymond Pitet devrait “passer sous voie” dans les années à venir (un chantier à 12 millions d’euros dont 6 seront financés par l’Etat).

Pour finir sur cette thématique, la question de l’assainissement a été évoquée avec l’annonce de la création d’“un nouveau module de traitement sur la station d’épuration Posidonia pour un équivalent de 50 000 habitants, qui sera révolutionnaire puisqu’il s’agit d’un module membranaire. L’eau pourra ainsi être réutilisée pour l’arrosage, ce qui n’était pas le cas jusqu’à présent”. Sa construction est prévue dans les trois années à venir.

Agde la naturelle

D’environnement, il a ensuite été largement question. Le Député-Maire a rappelé en préambule qu’il s’agissait là de respecter les trames verte, bleue et agricole qui structurent les paysages agathois et individualisent chacun de ses pôles urbains.

Parmi les dossiers relevant de la trame verte, le premier est bien sûr celui de l’extension du Golf “qui ne coûtera rien au contribuable agathois, a précisé Gilles D’Ettore, puisqu’elle sera financée grâce à la bonne santé de cet équipement. Ce projet nous permettra, qui plus est, de réhabiliter une ancienne décharge, laquelle était, à notre arrivée, une véritable honte pour notre cité. Au passage, nous requalifierons également l’entrée principale de la station, offrirons un nouvel accès au Mont Saint-Loup grâce à l’aménagement d’une passerelle et apporterons un plus au Golf en proposant aux joueurs une vue inédite sur le Golfe du Lion”.

Mais en la matière, le dossier majeur est bien sûr celui des Champs Blancs et de la “planèze”, ainsi que les spécialistes la nomment. Car là où il n’y a aujourd’hui que terrains en friche et cailloux, la Muni-





cipalité entend bien “créer un véritable paysage” au sein duquel la part belle sera faite à l’activité équestre, où des restanques seront aménagées et où un parc générationnel sera créé, le vœu du Député-Maire étant que “chaque famille agathoise vienne y planter un arbre” L’objectif premier reste bien sûr de maintenir cette fameuse ceinture verte entre les quartiers tout en permettant à chaque Agathois de s’approprier cette zone.

Version bleue, la trame se doit aussi d’être valorisée. Tout d’abord par la création de deux nouveaux brise-lames à hauteur du Grau d’Agde, mais aussi par l’aménagement d’appontements pour les plaisanciers le long des quais de la Marine, afin que les touristes puissent, comme c’est le cas avec les spectacles de la scène flottante, se rendre au Cœur de Ville. Mais le projet phare reste celui du réaménagement du Port Fluvial, avec un double objectif : permettre un développement touristique de nature à contribuer à la revitalisation du Cœur de Ville ainsi qu’un développement des activités nautiques à proximité immédiate de la future zone d’activités de la Méditerranéenne.

Pour finir, le Député-Maire a souligné l’importance de maintenir et “préserver la trame agricole”, laquelle fait partie de notre histoire. Après avoir évoqué le développement de l’œnotourisme, matérialisé aujourd’hui par VinoCap, il a ainsi rappelé la “nécessité de pérenniser l’activité agricole en encourageant les exploitations à se diversifier dans des fonctions d’accueil touristique, sans que cela remette en cause, bien évidemment, leur activité principale”. Et relever en conclusion que “les secteurs agricoles constituent un champ essentiel d’expansion des crues de l’Hérault”. Un point loin d’être anodin quand on sait qu’aujourd’hui 30 % de la population vit en zones inondables.

Agde la culturelle

En termes culturels, le Député-Maire a ensuite réaffirmé combien il était important, pour son développement, que “le Cœur de Ville affirme sa vocation culturelle”. Si les premières réalisations vont dans ce sens (Moulin des Evêques, Ecole de Musique, illumination du patrimoine, spectacles de la scène flottante...), la Municipalité entend bien persister et signer. Un pas de plus sera ainsi franchi avec le projet de l’Ilot Molière, aujourd’hui bien engagé et qui fera la part belle au patrimoine et aux Métiers d’Art avec “l’ouverture d’un Office de Tourisme, la création d’une salle d’interprétation du patrimoine et un nouvel espace pour le Site des Métiers d’Art, tout en rouvrant l’accès aux remparts et en offrant un amphithéâtre extérieur propice aux spectacles”. L’objectif est aussi de pouvoir obtenir le label “Ville d’Art et d’Histoire”. Autre projet que la Municipalité entend mener à bien : la création d’un nouveau musée d’archéologie sous-marine car “le musée actuel ne donne pas les résultats que l’on pourrait espérer. Il doit pouvoir bénéficier de la signature d’un grand architecte. L’étude de faisabilité est aujourd’hui en cours”. Enfin, Gilles D’Ettore a annoncé “la création d’une nouvelle salle de spectacle, qui sera modulable en proposant de 300 à 1 500 places et qui sera installée au nord des Champs Blancs”.

Agde la solidaire

Agde étant aussi une ville solidaire, elle s'est engagée dans une "politique sociale de l'habitat à destination des jeunes ménages agathois, afin de leur permettre de rester vivre sur notre cité. Je crois en une France de propriétaires et non seulement de locataires" a souligné le Député-Maire, avant de préciser qu'il se battait pour qu'une ville touristique comme la nôtre n'ait pas à répondre à l'exigence des 20 % de logements sociaux comme l'impose la loi "puisque cela n'est pas nécessaire au vu des besoins qui sont les nôtres". Et le Député-Maire d'évoquer a contrario les besoins bien réels en matière de dépendance et qui vont être en partie solutionnés par l'ouverture prochaine des trois maisons de retraite. Lesquelles feront partie intégrante du "parcours résidentiel" voulu par la Municipalité.

Agde la compétitive

Dernière thématique évoquée, et non des moindres, celle de la compétitivité. Et dans ce domaine, les dossiers sont nombreux pour maintenir Agde au top.

Au niveau du parc économique, cela passe par "l'extension et l'embellissement de la zone des 7 Fonts", "la création du parc stratégique de la Méditerranéenne et d'un éco-parc aux Cadières" ou encore "le développement des filières économiques liées à la pêche", secteur dans lequel 8 millions d'euros ont été récemment investis sur le site de la Criée.

S'agissant des infrastructures touristiques, le maître-mot est "modernisation", que ce soit au travers du développement qualitatif du nautisme, "en poussant la logique de l'accueil des grosses unités sur le quai de la Trinquette, ou de celui d'une "hôtellerie haut de gamme, notamment un 4 ou 5 étoiles installé au bout de la route de Rochelongue". Un "travail de titan" doit également être lancé sur le Village Naturiste avec pour objectif la piétonisation. Enfin côté Centre-Port, les aménagements se dessinent puisque la Ville est en train de refaire entièrement le quai principal, lequel sera "recouvert de basalte, en référence à la pierre d'Agde" et agrandi au moyen d'un platelage bois. Un chantier qui sera suivi l'année prochaine par l'aménagement d'une grande esplanade associant la place du Barbecue à l'actuel parking des Douanes.

Mais le changement le plus radical se fera du côté de l'île des Loisirs qui doit, ainsi que l'a expliqué le Député-Maire "tracer l'avenir de notre attractivité touristique". Pour cela, la Ville a fait appel à une grande signature, le célèbre architecte Jean Nouvel, qui est l'un des deux seuls prix Pritzker français (l'équivalent du Prix Nobel) et qui signera là "son premier projet sur une station balnéaire". Ce dernier prône une architecture de situation, c'est-à-dire tenant compte de la réalité existante ; il a d'ailleurs été récupérer auprès de Mme Le Couteur les dossiers de son mari afin de s'imprégner au mieux de l'histoire du lieu, où il entend créer un véritable paysage largement accessible au public. De quoi donner un nouvel élan au Cap d'Agde pour les 40 années à venir et pleinement rassurer les futurs investisseurs...